



# RVAJ

Réseau des villes  
de l'Arc jurassien

## Rapport d'activités 2025



## L'association

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) est une association intercommunale dont la mission principale est de faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques.

Cette collaboration intercommunale se concrétise au travers d'actions de lobbying, de partages d'expériences et d'informations, de projets portés par le réseau ou encore par des échanges politiques avec d'autres organismes.

## Organisation

Le RVAJ est actuellement composé des 17 communes suivantes :

Villes	Habitants	Villes	Habitants
BIENNE	56'896	DELEMONT	12'813
LA NEUVEVILLE	3'804	MOUTIER	7'256
SAINT-IMIER	5'177	SAIGNELÉGIER	2'531
TAVANNES	3'505	<b>Total Jura</b>	<b>22'600</b>
TRAMELAN	4'727		
<b>Total Berne</b>	<b>74'109</b>		
		LE CHENIT	4'753
LA CHAUX-DE-FONDS	37'600	ORBE	7'978
LE LOCLE	10'907	SAINTE-CROIX	5'139
NEUCHÂTEL	45'309	VALLORBE	4'319
VAL-DE-TRAVERS	10'691	YVERDON-LES-BAINS	30'292
<b>Total Neuchâtel</b>	<b>104'507</b>	<b>Total Vaud</b>	<b>52'481</b>
<b>Total Arc jurassien</b>	<b>253'697</b>		

Source : OFS, Bilan de la population résidente permanente selon les districts et les communes, au 31.12.2024.



Le **Bureau du RVAJ**, organe exécutif de l'association, s'est réuni à trois reprises en 2025. Il est composé des membres suivants :

- **Pierre Dessemontet**, Président, Syndic d'Yverdon-les-Bains
- **Olivier Baudat**, Vice-Président, Syndic du Chenit
- **Damien Chappuis**, Maire de Delémont
- **Jonathan Gretilat**, Conseiller communal de Neuchâtel
- **Glenda Gonzalez Bassi**, Maire de Bienne
- **Hervé Gullotti**, Maire de Tramelan
- **Catherine Jeanneret**, Conseillère communale du Locle
- **Corentin Jeanneret**, Maire de Saint-Imier
- **Eric Sivignon**, Conseiller communal de Val-de-Travers

La présidence est assurée par **Pierre Dessemontet**, Syndic d'Yverdon-les-Bains. En 2024, le RVAJ s'est par ailleurs doté d'une vice-présidence, assurée par **Olivier Baudat**, Syndic du Chenit. Le mandat de secrétariat est confié à l'association intercantonale **arcjurassien.ch**.

## Actions de lobbying

### Ligne du Pied du Jura et offre ferroviaire

Le 7 février 2025, le RVAJ a organisé à Genève-Cornavin une importante opération de communication afin de défendre les liaisons ferroviaires via la ligne du Pied du Jura. Cette mobilisation a rencontré un large écho, avec la participation de nombreuses villes et organisations partenaires ainsi qu'une forte présence médiatique.



Quelques photos de l'opération de communication à Genève, le 7 février 2025.

Les démarches engagées depuis mai 2023 ont récemment trouvé un prolongement politique significatif. Le 30 avril 2026, le Conseil national a largement accepté le postulat de Brenda Tuosto intitulé [« Renforcer la liaison ferroviaire est-ouest, via la ligne du Pied-du-Jura, sans détériorer d'autres offres »](#), par 110 voix contre 78 et 1 abstention. Soutenu par la quasi-totalité des élus de Suisse occidentale ainsi que par plusieurs représentants de Suisse alémanique, ce vote constitue un signal fort en faveur de la défense des liaisons ferroviaires de l'Arc jurassien, malgré l'opposition du Conseil fédéral. Il témoigne également du caractère transpartisan du combat mené par le RVAJ avec l'Alliance des villes.

Concernant les liaisons internationales de l'Arc jurassien, une [pétition](#) a par ailleurs été lancée par des usagers en novembre 2025. Celle-ci demande le rétablissement du quatrième train quotidien TGV Lyria entre Paris et Lausanne via l'Arc jurassien. Les membres du RVAJ ont été invités à soutenir et relayer cette démarche auprès des autorités suisses et françaises.

## Mesures budgétaires de la Confédération

En avril 2025, le RVAJ a pris part à la consultation fédérale relative au Programme d'allégement budgétaire de la Confédération. Dans sa prise de position, le RVAJ s'est opposé à plusieurs mesures ayant des conséquences négatives pour l'Arc jurassien, notamment :

- L'augmentation du degré de couverture des coûts dans le transport régional de voyageurs ;
- La réduction des apports au Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) ;
- L'abandon de nouveaux apports au fonds de politique régionale ainsi que des allègements fiscaux associés ;
- La réduction de la compensation des charges liées à des facteurs socio-démographiques.

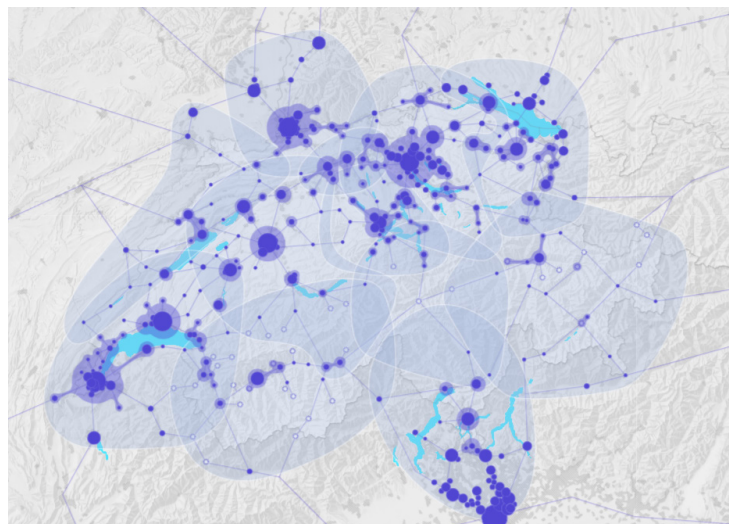
À la suite de cette consultation, le Conseil fédéral a élaboré un paquet de mesures qui a été largement revu à la baisse par le Parlement entre l'hiver 2025 et le printemps 2026.

## Projet de territoire Suisse

La Confédération a poursuivi en 2025 la révision du Projet de territoire Suisse, document-cadre définissant les grands principes de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale.

Dans ce contexte, le RVAJ s'est particulièrement engagé afin de défendre la reconnaissance du territoire d'action « Arc jurassien », en cohérence avec la Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040. Le secrétariat du RVAJ a notamment coordonné, en concertation avec les cantons concernés, la révision du texte consacré à l'Arc jurassien.

Le nouveau [Projet de territoire Suisse](#) a été validée au mois de mars 2026.



Carte tirée du Projet de territoire Suisse

## Projets et collaborations régionales

### Projet-modèle « Mobilité et attractivité des centres »

L'année 2025 a marqué l'aboutissement du projet-modèle consacré à la logistique urbaine du « dernier kilomètre ». Soutenu dans le cadre du programme « Projet-modèle pour un développement territorial durable 2020-2024 » de la Confédération. Le projet a été mené en partenariat avec la HEG Arc et les villes pilotes de Bienne, Delémont, Le Locle et Neuchâtel.

L'ambition était de tester les conditions de mise en place d'un système de livraisons par vélos cargos dans les centres-villes, à travers la mise en place de micro-hubs de transfert de colis. Cette démarche répond à une préoccupation de plus en plus présente dans les villes, à savoir l'augmentation du transport de marchandises et de ses impacts sur l'attractivité urbaine.

Un guide illustré intitulé « [Gérer le dernier kilomètre de livraisons en ville](#) » a été publié par le RVAJ. La vocation de ce guide est non seulement d'éclairer les principaux enjeux qui attendent les villes, mais surtout de donner des pistes afin qu'elles intègrent la logistique du dernier kilomètre dans leur politiques de développement urbanistique et économiques.

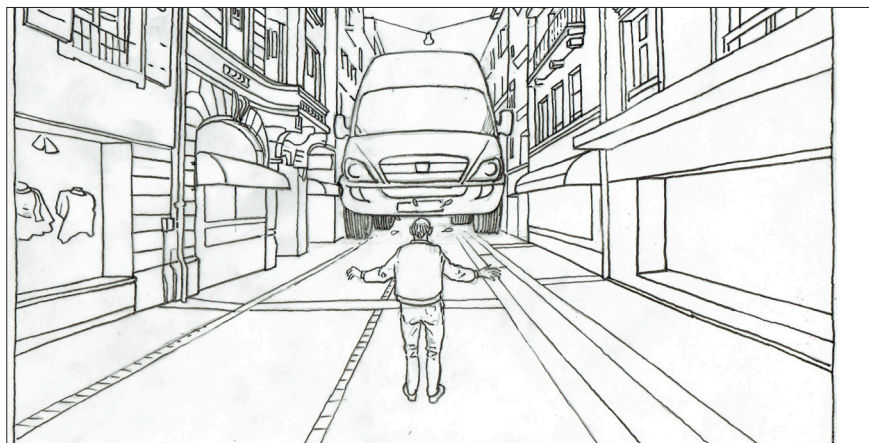
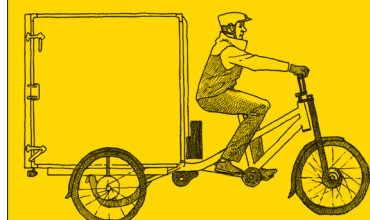


Illustration et première page du guide « Gérer le dernier kilomètre de livraisons en ville »  
© Nicolas Babey - IMVT, HEG Arc

### Gérer le dernier kilomètre de livraison de marchandises en ville

Petit guide illustré

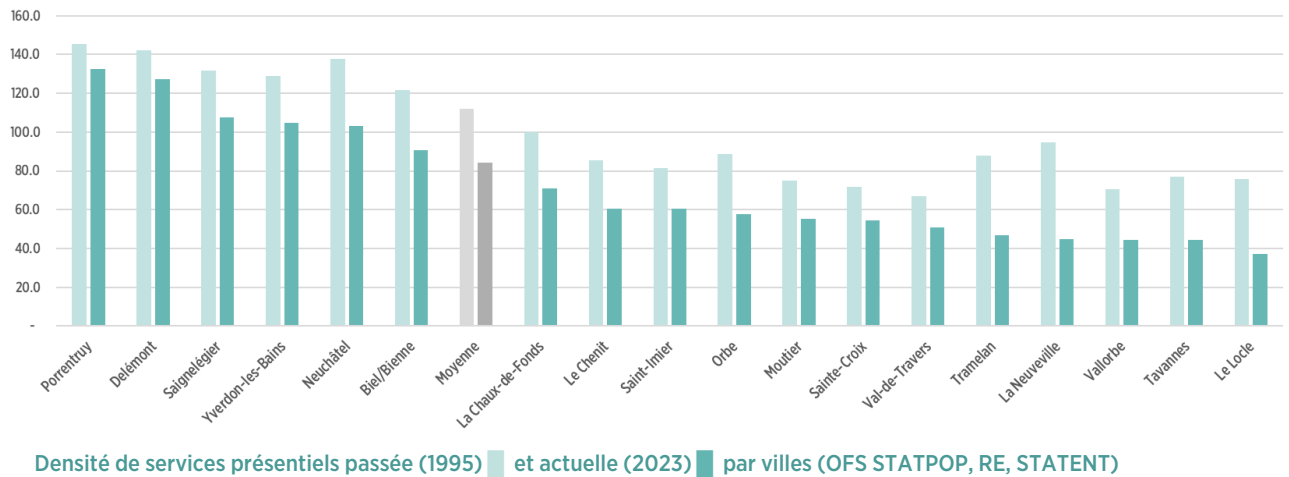


### Réflexions sur la vitalité économique des villes de l'Arc jurassien

La Confédération a lancé en 2025 une nouvelle génération du programme des « projets-modèles pour un développement territorial durable ». En juin, le RVAJ a déposé un nouveau projet intitulé « Au-delà du transit – Valoriser l'apport des usagers de passage à la vie locale ». Ce projet a été élaboré en partenariat avec la HEIG-VD et urbaplan. Il visait à maintenir et développer les services de proximité en impliquant davantage les usagers de passage – en particulier les frontaliers, excursionnistes et pendulaires – dans la vie économique locale.

La Confédération n'a malheureusement pas retenu le projet du RVAJ, invoquant le nombre important de candidatures déposées (168 projets) et le fait que le RVAJ a déjà bénéficié par le passé de plusieurs soutiens dans le cadre de ce programme.

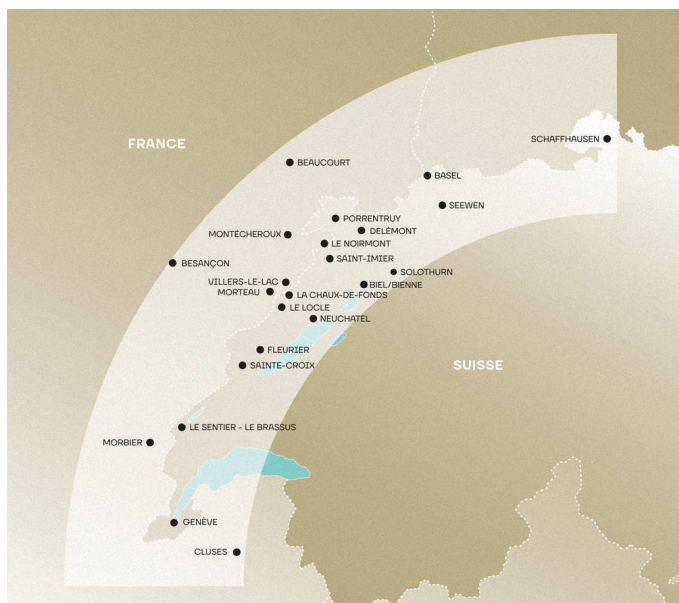
À la suite de cette décision, le Bureau du RVAJ a engagé une réflexion plus large sur la situation économique et commerciale des villes de l'Arc jurassien. Dans ce contexte, le bureau d'études Microgis a été mandaté afin de réaliser un diagnostic économique des centres urbains de l'Arc jurassien. L'étude s'est déroulée au début de l'année 2026 et ses résultats seront présentés à l'occasion des 30 ans du RVAJ.



## Soutien à ARC HORLOGER

En septembre 2025, les actualités et les ambitions de l'association [ARC HORLOGER](#) ont été présentées au Bureau du RVAJ par Richard Vaucher, président de l'association. Depuis sa création fin 2024, ARC HORLOGER est chargée de valoriser l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine de l'UNESCO. Le Bureau a accordé un soutien financier de CHF 20'000.– à ARC HORLOGER pour 2026, renouvelable en 2027 et 2028 sur la base des résultats présentés. Le RVAJ pourrait également être amené à participer à certaines actions concrètes développées par ARC HORLOGER.

Le RVAJ est par ailleurs représenté au sein du groupe de travail consacré au marketing territorial, en cohérence avec les réflexions déjà menées sur les savoir-faire horlogers dans le cadre du mandat confié à TalentisLAB en 2022–2023. La représentation est assurée par le secrétariat ainsi que par un représentant politique : Benoît Simon-Vermot, Conseiller communal de Val-de-Travers.



Les villes du RVAJ se trouvent au cœur de l'aire de rayonnement et d'action de l'association ARC HORLOGER © Association ARC HORLOGER



## Coopération culturelle entre villes de l'Arc jurassien

Les réflexions menées par le RVAJ dans le domaine culturel se sont poursuivies en 2025. Des discussions ont été engagées avec les services de la culture des villes d'Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Biemme et Delémont. Elles ont ensuite été élargies au Centre de création helvétique des arts de la rue (CCHAR) ainsi qu'au Six Pompes Summer Tour.

L'ambition est de mettre en place un dispositif de soutien aux arts du spectacle dans l'espace public à l'échelle de l'Arc jurassien. Concrètement, il s'agirait de soutenir la diffusion d'un ou plusieurs spectacles au sein du réseau, en collaboration avec les services culturels et des festivals partenaires. L'objectif est de lancer un premier appel à projets en 2027 pour une diffusion des spectacles dès 2028.

### Rédaction et réalisation graphique

Réseau des villes de l'Arc jurassien  
Mai 2026

Rue de la Paix 13  
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. +41 32 889 76 01  
info@rvaj.ch